Firefox about:blank



BUREAU DES ART DE L'ESAIP ASSOCIATION LOI 1901

## ATTESTATION DE BÉNÉVOLAT

DÉCERNÉ À

## KOUDOH SITSOU SELINAM EFREM

Le Bureau des Arts de l'ESAIP, association régie par la loi 1901, certifie qu'une activité bénévole a été exercée au sein de l'association en tant que membre du pôle Événementiel.

Dans le cadre de cette fonction, un travail précieux d'organisation, de coordination logistique et de participation active à la mise en place des événements a été accompli avec sérieux et dynamisme.

Par sa motivation, sa réactivité et son esprit d'équipe, cette mission a largement contribué à la réussite des actions du Bureau des Arts au sein de la vie étudiante

LOEMBET EGHAN JEFFREY
TRESORIER

ECOLE D'INGÉNIEURS

Fait à Angers, le 14/4/2025

PRESIDENT

1 sur 1 28/04/2025 16:51